

Le 26 mai 2025

Les indicateurs sociaux départementaux

Les indicateurs actuellement accessibles sur le site sont en gras. Les autres indicateurs doivent faire l'objet de travaux complémentaires quant à leur définition, leur collecte ou leur production.

CONTEXTE TERRITORIAL

C01 - Population selon l'âge
C02 - Indice de vieillissement
C03 - Taux de mortalité
C04 - Espérance de vie
C05 - Population selon le zonage en aires d'attraction des villes
C06 - Mobilité résidentielle interdépartementale selon l'âge
C07 - Pauvreté monétaire
C08 - Intensité de la pauvreté monétaire
C09 - Niveau de vie des ménages
C10 - Disparité des niveaux de vie
C11 - Taux de chômage
C12 - Demandeurs d'emploi en fin de mois
C13 - Taux d'activité de la population
C14 - Population selon la catégorie socioprofessionnelle
C15 - Part des élèves en retard d'au moins un an à l'entrée en sixième
C16 - Jeunes non diplômés
C17 - Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur
C18 - Demandes de logement social non satisfaites après un an
C19 - Logements sur-occupés
C20 - Taux d'effort logement
C21 - Emplois selon la fonction
C22 - Taux de prématurité
C23 - Part d'enfants nés avec un faible poids
C24 - Répartition des naissances par âge de la mère
C25 - Taux de scolarisation des enfants de deux ans

PERSONNES HANDICAPÉES

HA02 - Proportion d'élèves handicapés
HA03 - Taux de primo-demandeurs à la MDPH
HA04 - Proportion de personnes ayant obtenu une carte d'invalidité pour la première fois
HA05 - Taux d'allocataires de l'AAH
HA06 - Taux de bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP
HA07 - Taux de bénéficiaires de l'AEEH ou de la PCH jeunes
HA08 - Proportion de la population titulaire d'une pension d'invalidité
HA09 - Proportion de la population titulaire d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle
HA10 - Part des demandeurs d'emploi en situation de handicap
HA11 - Taux d'équipement en établissements et services pour personnes en situation de handicap
HA12 - Nombre de personnes orientées dans l'année par la CDAPH par rapport au nombre de places installées

ENFANCE ET JEUNESSE EN DANGER

ASE01 - Part des enfants dont les parents sont sans emploi
ASE04 - Part de mineurs faisant l'objet d'une saisine du juge des enfants en assistance éducative
ASE06-A - Taux de mesures d'aide sociale à l'enfance
ASE06-B - Taux d'actions éducatives
ASE06-C - Taux de mesures d'accueil à l'aide sociale à l'enfance
ASE07 - Taux d'équipement en établissement de l'aide sociale à l'enfance

MINIMA SOCIAUX ET INSERTION

INS01 - Part des ménages pauvres parmi ceux dont l'origine principale des revenus déclarés est constituée de revenus d'activité

INS02 - Part de jeunes non insérés

INS03 - Part des demandeurs d'emplois non indemnisés

INS04 - Part des jeunes en difficulté de lecture

INS05 - Taux d'allocataires des minima sociaux

INS06 - Part de la population couverte par le RSA

INS07 - Personnes concernées par les droits et devoirs RSA

INS08 - Part de la population bénéficiaire de la CSS et de la CMU-C

INS09 - Part de jeunes accueillis pour la première fois dans les missions locales et PAIO

INS11 – Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans un ménage pauvre et dont les parents déclarent une déduction fiscale relative au mode de garde

INS12 – Décisions d'expulsions locatives*

INS13 – Dettes relatives à des impayés d'énergie dans les dossiers de surendettement

**L'indicateur INS12 n'est plus produit depuis 2022 à la suite de la loi de programmation et de réforme pour la justice du 23 mars 2019 qui a supprimé les tribunaux d'instance*

PERSONNES ÂGÉES EN DÉPENDANCE OU EN RISQUE DE DÉPENDANCE

PA01 - Premières demandes d'APA à domicile

PA02 - Taux de bénéficiaires de l'aide sociale à domicile

PA03 - Taux de bénéficiaires de l'APA

PA04 - Taux de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

PA05 - Taux d'équipement en hébergement pour personnes âgées

PA06 - Taux d'équipement en services de soins infirmiers à domicile

PA07 - Densité d'infirmiers libéraux

PA08 - Part des bénéficiaires de l'APA à domicile évalués en GIR 1 et 2

PA09 - Personnes de 60 ans et plus, et de 75 ans et plus, selon leur mode de cohabitation

INDICATEURS FINANCIERS

FI01 - Dépenses de RSA par habitant

FI02 - Dépenses de RSA par bénéficiaire

FI03 - Dépenses d'APA par habitant

FI04 - Dépenses d'APA par bénéficiaire

FI05 - Dépenses de PCH et d'ACTP par habitant

FI06 - Dépenses de PCH et d'ACTP par bénéficiaire

FI07 - Dépenses d'accueil à l'ASE par habitant

FI08 - Dépenses d'accueil à l'ASE par bénéficiaire

FI09 - Dépenses d'aide à l'accueil en établissement pour les personnes handicapées par habitant

FI10 - Dépenses d'aide à l'accueil en établissement pour les personnes handicapées par bénéficiaire

FI11 - Dépenses totales brutes d'aide sociale par habitant